

VENERIE

la chasse aux chiens courants



FEUILLETON



Un grand louvetier : Emmanuel-Agathe du Hallay-Coëtquen (1761 - 1837)

Sur des lieues et des lieues, l'opulente campagne du Neubourg étend la variété de ses limons et de ses glèbes, puis soudainement vers le sud les horizons se resserrent, les finages se rapetissent, les boisements deviennent de plus en plus denses, voici que s'annonce l'immense et mystérieuse forêt d'Ouche.

Avant d'y parvenir, on peut observer, au milieu d'un fatras de bâtiments agricoles en déshérence, les restes d'un château dont le nom fumeux rappelle l'une des activités que l'on menait dans la forêt proche : la « Charbonnière ».

Bâti au XVI^e siècle sur l'emplacement d'un ancien château fort, selon les plans de Jules Hardouin Mansart, par Thomas Legendre, riche armateur rouennais anobli par Louis XIV, le manoir dresse ses nobles ruines en bordure de plaine.

Le constructeur avait épousé une Scott, de cette famille d'immigrés cossus, dont l'ardeur bâtisseuse se retrouve plus au nord à Bouquelon et à la Mésengère, là où La Fontaine écrivit quelques fables dédiées à la jeune châtelaine devenue veuve : aimable fille d'une mère à qui, seule aujourd'hui, mille cœurs font la cour...

avant que Fontenelle n'y méditât avec elle ses théories sur la « Pluralité des mondes ».

« Au XIX^e siècle - dit La Varende - la Charbonnière fut l'un des châteaux les plus fréquentés du pays d'Ouche. Le contraste de cet humble nom rendait plus vive la blancheur de ses pierres, plus hautain l'orgueil de ses toits »...

Devant la ruine où l'indifférence et le vandalisme l'ont à tout jamais jeté, on a peine à imaginer la splendeur passée de ses pilastres et de ses frontons, comme à se représenter parmi les broussailles et les herbes folles, la

fastueuse ordonnance de ses jardins à la française, les belles grilles armoriées ont disparu, seules subsistent les sauts de loup qui séparaient ces jardins d'un parc de plus de soixante hectares.

Toutefois, au bord d'une pièce d'eau, se maintiennent debout quelques bâtiments des communs, parmi lesquels on distingue encore des écuries et des chenils car nous sommes ici dans l'un des temples de la vénerie.

La dernière des Legendre, en effet, Eléonore-Louise, avait épousé en 1760, Emmanuel, marquis du Hallay, cornette des mousquetaires du Roi qui allait devenir le premier veneur du jeune comte d'Artois, frère de Louis XVI.

Leur bonheur devait être de courte durée, puisque l'année suivante Eléonore-Louise mourait en couches en donnant le jour à Emmanuel-Louis-Eléonore-Agathe du Hallay qui sera le plus formidable veneur de lousps que l'on ait jamais connu.

La Varende, qui en fit le commensal de son grand oncle, le célèbre « Nez de Cuir », le crédite de deux mille lousps, les annales les plus officielles de la vénerie de treize cents. Mais notre romancier de l'Ouche le confond avec son père et lui attribue un fils qu'il n'eût jamais car le comte de Brigode, qui reprit l'équipage après lui n'était que son petit neveu. Par une belle après-midi d'automne, le souvenir encore vivace de ce loutvetier d'exception avait amené Hubert Bréauté en pèlerinage sur ces lieux.

Planté avec nostalgie devant les restes du château, il en contemplait les ruines éparses lorsqu'il fut abordé par un vieux paysan. Soulevant sa casquette à la manière ancienne, le salua et se présenta : « Ariste Beuzelin. Serait-ce que, vous aussi, cherchiez sur sa terre, le fantôme du fameux tueur de lousps ? »

Etonné de cette soudaine apparition, Hubert rendit poliment le salut et avoua son intérêt pour ces vestiges et

leur histoire. « Ah oui, mais si vous êtes chasseur, c'est bien lui qui vous amène ici ? Avez-vous lu, Monsieur, l'épitaphe sur sa tombe ? La seule que l'on ait respectée près de l'église, monumentale, entourée de sa belle grille :

« *Ci-gît, Emmanuel-Louis-Eléonore-Agathe, marquis du Hallay-Coëtquen Seigneur de Romilly, Berville, Colandres et autres lieux Colonel de cavalerie, Chevalier de St-Louis, de la Légion d'honneur et de St-Hubert*

Né en 1761 - Décédé à Romilly le 24 juillet 1837 »

Ainsi donc, ce diantre d'homme connu tous les régimes et reçut de tous honneurs et décorations... voire la médaille de St-Hubert... créée sans doute pour lui ! Deux mille lousps à son actif, ce n'est tout de même pas rien.

C'est sans doute, un record absolu, reprit Hubert, quoique les annales officielles ne l'en créditent que de treize cents !

Ah ! Vous savez donc ! s'écria le vieil homme. Je m'en doutais un peu, vous hantiez ces lieux maintenant désolés ! Mais... - et le vieillard s'approcha, comme pour une confidence - mon arrière-arrière-grand-père, Antoine, fut son piqueux et a laissé dans un vieux portefeuille quelques papiers que je garde comme un précieux trésor. C'est à lui qu'il vendit en 1790 le petit domaine de Fourneaux, en récompense de ses services et en lui faisant un large crédit. Mais ces anciennes histoires n'intéressent plus personne maintenant.

Personne ? sauf moi riposte Hubert, si je suis venu ici, errer dans ces parages.

Oh, Monsieur, si vous voulez trouver le fantôme de notre grand loutvetier, c'est plutôt dans sa forêt qu'il faut aller. Oui, pas un sentier qu'il n'ait foulé mille fois au trot ou au galop de ses montures d'exception, ces fameux chevaux du Merlerault que son ami Nez de Cuir lui procurait.

L'homme s'exaltait.

« La forêt ! son silence, ses bruits furtifs, ses mystères et ses hôtes n'avaient guère de secrets pour lui. Et pas seulement ici, sur sa terre de l'Ouche, mais aussi en Beaumont, en Bord, en Brotonne et même en Jumièges, près de la grande abbaye. »

Hubert manifestait un tel intérêt que le vieil homme en était tout ému, flatté et ravi. Lui qui vivait depuis si longtemps avec ses secrets, ses fantômes, pouvait enfin parler, s'épancher, puisque dans ce pays dur, d'agriculteurs dernier cri, on n'écou- tait guère ses vieilles balivernes.

« Remarquez, Monsieur, qu'il n'eut pas une jeunesse très heureuse. Sa mère mourut en le mettant au monde et son père ne se remarqua que beaucoup plus tard, en émigration.

Il fut, en fait, élevé ici, au milieu des chevaux et des chiens, par un bénédictin de Conches que le prieur avait délégué au château. »

L'église paroissiale et la chapelle de la Charbonnière furent en effet de tout temps desservies par la prestigieuse abbaye de Conches fondée au xv^e siècle par les Tosny et dont l'abbatiale fut plusieurs fois reconstruite par eux puis par les Courtenay et les Princes d'Artois.

La forêt constituait l'une des richesses de l'abbaye.

Les moines percevaient la dîme de toutes les chasses mais aussi celle des cendres des fabriques de charbonnette et des exploitations de bois ; ils bénéficiaient également de la pêche de nombreux étangs.

Durant six cents ans, ils entretenirent une lampe perpétuellement allumée sur les tombeaux des Tosny et des Courtenay. Mais, rancuniers, ils la laissèrent s'éteindre volontairement en 1602, en représailles de l'aliénation d'un étang.

Les seigneurs de Romilly, grands chasseurs, maintinrent toujours

d'étroits rapports avec l'abbaye, ses prieurs et ses abbés. Ils se servaient de la bibliothèque, l'une des plus riches de Normandie.

Le bénédictin, détaché à la Charbonnière comme précepteur d'Emmanuel-Agathe, se révéla aussi enragé veneur que son élève. Aussi répétaient-ils les leçons en se rendant à la brisée.

Toute sa vie, notre louvetier se montra d'une grande reconnaissance envers ses maîtres qui, en d'autres circonstances, lui rendirent un fier service quand ils le cachèrent dans leurs caves.

- Quel âge avait-il donc à la Révolution demanda Hubert ?

- Oh ! ce n'était déjà plus un jeunet puisqu'il naquit en 1761, il avait donc vingt-huit ans. Mais, quoique mousquetaire d'honneur dans la garde du Roi, les idées nouvelles ne lui déplaisaient pas. Il refusa d'ailleurs de suivre son père en émigration.

- Etait-il déjà marié ?

- Ah ! Monsieur, vous ne connaissez donc pas l'histoire s'esclaffa le vieux paysan et, de ses robustes mains, il se tapa sur les cuisses comme pour mieux susciter l'intérêt, attirer la curiosité de son interlocuteur.

Figurez-vous que, quelques années auparavant, il s'était amouraché d'une demoiselle trop jeune et pas de son monde, la fille d'un forestier rencontrée sous les futaies. Son père, comme la famille de la dulcinée décidèrent d'éloigner la mignonne. On la mit pensionnaire chez les bénédictines de Verneuil. Ah mais, Emmanuel-Agathe ne l'entendit pas de cette oreille.

Il se trouvait que le jardinier du couvent était un ancien cavalier du régiment de Berry qu'avait commandé son père et qui avait déjà donné des coups de main à l'équipage. Il le connaissait bien.

Il sella son meilleur cheval, fila d'une seule traite à Verneuil y rencontra le

sarcleur de choux et, moyennant quelques louis, conclut son marché.

Le jour convenu, à la nuit tombante, la jovencelle musardait intentionnellement dans le jardin, lorsque survint le cuirassier ; elle s'enforna dans une vaste hotte à légumes, reçut quelque salades sur la tête en guise de camouflage et franchit les portes du cloître, au nez et à la barbe des nonnes, sur le dos de son libérateur.

Emmanuel-Agathe l'attendait, non loin de là, dans une chaise de poste affrétée pour la circonstance et, fouette cocher, il enleva sa tourterelle à travers le dédale des layons et des sentes, au coeur de la grande forêt d'Ouche.

Ils y restèrent quelques semaines, en lune de miel, accueillis par les gueules noires des charbonniers et des ferrons, passant de mesure en hutte et de hutte en loge, reçus partout avec prévenance et enthousiasme.

C'est alors que se nouèrent d'étranges amitiés, des relations profondes qu'Emmanuel-Agathe sut cultiver avec ferveur et qui devaient tant le protéger par la suite.

Le scandale, mais y eut-il vraiment scandale, fut vite étouffé et le veneur put reprendre ses chasses.

Il s'était spécialisé dans le courre du loup. Aussi était-il reçu par tous les paysans d'alentour comme un ami, un protecteur, un sauveur.

Une brise d'ouest s'était levée, qui faisant courir dans le ciel de gros nuages gris.

Ariste Beuzelin, franchissant le saut de loup par l'antique portail, attira Hubert à l'abri du vent derrière l'imposant colombier. A travers les murs lézardés, ils eussent pu compter le nombre impressionnant de « boulines » qui marquait l'importance passée du domaine, chaque nid de pigeon correspondant à un acre de terre.

- Que se passa-t-il donc quand éclata la Révolution enchaîna Hubert, impatient d'en savoir plus ?

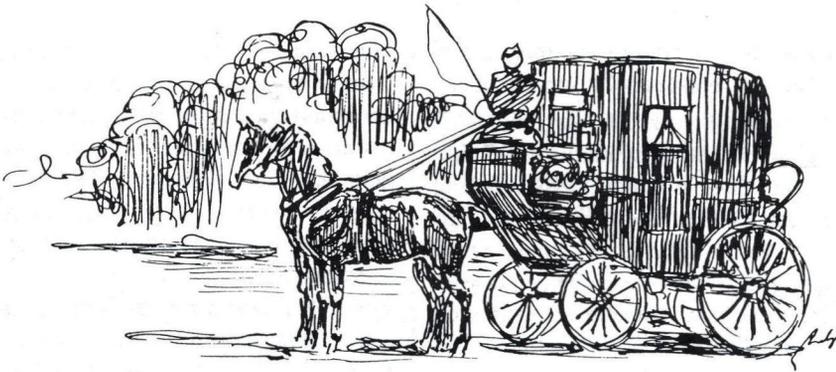
- Oh, tout d'abord pas grand chose dit Ariste. Comme je l'ai déjà relaté, notre louvetier, d'accord en cela avec ses amis forestiers, fut d'abord favorable aux idées nouvelles. Déjà capitaine de cavalerie, il fut désigné comme lieutenant dans la Garde Nationale et continua, bien sûr, à chasser. En 1792, son père émigra. Pour Emmanuel-Agathe, il ne pouvait être question d'abandonner chiens et chevaux. Il resta.

Vint la triste période de la Terreur.

Quand on vint l'avertir qu'il figurait sur la liste sanglante, il confia le domaine et l'équipage à ses amis et crut plus prudent de disparaître un moment.

Oh, il n'alla pas très loin. Connaissant le dédale des caves et souterrains de





l'abbaye de Conches, qui étaient immenses et comportaient de multiples issues, il s'y cacha avec quelques religieux que ses gens ravitaillaient régulièrement.

Il y vécut de pénibles moments.

Comme l'église Ste Foy avait été préférée comme sanctuaire paroissial à la vieille abbatale, les démolitions commençaient. Les pierres sacrées servaient à encaisser les routes. Tandis qu'il rongait son frein dans sa cachette, il entendait au-dessus de lui la pioche des dévastateurs qui s'acharnaient à détruire sept cents ans d'histoire.

Il ne put supporter plus longtemps le bruit de ce massacre.

Alors, n'y tenant plus, il s'enfuit une fois de plus au cœur de sa chère forêt. Il y fut formidablement accueilli. De branche en branche, d'arbre en arbre, le bruit se répandit immédiatement de sa présence. Pas une hutte, pas une loge, qui ne brigât l'honneur de le recevoir, qui ne caressât le désir de l'aider. Les halliers farouches se refermèrent sur lui avec une affection ardente et combien silencieuse.

Ah, les commissaires en mission et autres sbires malfaisants pouvaient venir, ils durent vite savoir, sans doute, à quoi ils s'exposeraient. Cette forêt, qui leur paraissait si déserte, se peuplerait aussitôt de mille ombres, qui ne les laisseraient pas ressortir.

Lui, rassuré, conscient qu'au milieu de ces taillis, il se trouvait dorénavant en pleine sauvegarde, qu'il était maintenant complètement adopté par

l'énorme et composite sylve, partageait la vie des hommes des bois, prenait part à leurs travaux, à leur soucis, à leurs peines. Il se sentait devenu vraiment l'un des leurs.

Mais que devenait la Charbonnière durant tout ce temps interrompit Hubert ?

Il n'était pas loin et secrètement en contact avec ses gens.

Mais ce fut du côté de la plaine qu'on s'agita.

Les loups, qu'on ne détruisait plus recommencèrent à pulluler.

Les bergeries et les basses-cours étaient pillées, les enfants ne pouvaient plus sortir.

Des délégations municipales se rendirent au district pour protester : que les autorités leur viennent en aide, que l'on rétablisse les primes. Pourquoi avoir inquiété celui qui les défendait si bien ? Pourquoi l'avoir empêché de continuer ses chasses ?

Devant cet afflux de récriminations, un arrêt du département fut affiché dans toutes communes :

« Le citoyen Duhallay est lavé de toute accusation d'émigration et d'atteinte à la sûreté de la Nation. Il est autorisé à utiliser chevaux et chiens pour détruire les loups qui infestent la région.

Le garde général du district de Conches, les autorités municipales et le comité de surveillance dudit district sont invités à lui faciliter la tâche, afin de sauvegarder la sécurité des citoyens et le ravitaillement du peuple, que ces fauves mettent en danger ».

Emmanuel-Agathe crut d'abord à un piège. Il fut prudent.

Mais comme il avait quelques accointances avec des membres influents du district, il dut se rendre à l'évidence. Il rentra à la Charbonnière, où chevaux et chiens l'attendaient, parfaitement soignés par ses gens qui n'avaient pas déserté et avec lesquels, d'ailleurs, il était toujours resté en contact discret.

Alors, il reprit les laisser-courre, soignant les bordures, prenant d'abord les louvards, pour faire nombre. Tous les jours il chassa, multipliant les prises, justifiant la confiance qu'on lui avait faite.

Après Thermidor, il vit réapparaître un à un, timidement, quelques amis. Ils avaient difficilement échappé à la tourmente et s'étonnaient de le voir en pleine forme.

Il reçut le renfort de son ami Bonnechose. Lui, particulièrement menacé, était resté trois mois dans une cavité qui s'ouvrait au premier tiers de son puits. Une vieille, en tirant de l'eau, lui envoyait des victuailles et il devait chiper son breuvage au retour du seau.

Tout perclus de douleurs, il avait encore du mal à tenir à cheval et, comme il avait dorénavant horreur de l'humidité et du froid, ne montait que couvert de fourrures et de peaux de bique...

Le vent s'était enfin calmé. Hubert et son nouvel ami marchaient maintenant dans ce qui fut l'ancien parc de la Charbonnière et découvraient les restes de l'antique chapelle du XIII^e siècle.

- Mais, disait Hubert, à tant chasser, n'en fut-il pas dégoûté. La contrainte ne tue-t-elle pas le plaisir ?

- Rassurez-vous, affirma l'homme, il fut toujours un forcené veneur. D'ailleurs vint le Consulat. Dès l'an X, les autorités nouvelles se préoccupèrent de l'organisation de la chasse et le corps des louvetiers date de cette époque. Conformément à une ordonnance nationale, le préfet de l'Eure

prit, le 7 vendémiaire, un arrêté dont je conserve précieusement la copie.

Et le vieil Ariste sortit précautionneusement de sa poche un très ancien manuscrit. C'était la nomination du citoyen Duhallay, propriétaire à Romilly, à la charge de Louvetier en chef du département.

Cet arrêté reprenait mot à mot la réglementation générale de la Louveterie, récemment promulguée, en insistant longuement sur la tenue que devait porter l'impétrant : habit vert, croisé sur la poitrine, collet et parements de même couleur, le tout bordé d'un passepoil blanc, trois galons d'argent posés en chevron, bouton blanc avec inscription de la charge. Le couteau de chasse serait à poignée blanche, attaché à un ceinturon noir avec une agrafe d'argent portant en relief les attributs de la chasse.

Et le texte précisait que le droit de chasser le loup ne pouvait être confié qu'à ceux qu'une certaine aisance permettait d'entretenir un équipage

propre à utiliser leurs loisirs, au profit de la chose publique.

La Louveterie, poursuivit Ariste, continua par la suite d'être très réglementée. Elle fit l'objet, sous l'Empire, d'un décret de 1806. Signé de Berthier, le grand veneur, d'une ordonnance royale de 1814, avant d'être codifiée par la République en 1923.

- Qui eut pu mieux que lui prétendre à cette charge ? émit rêveusement Hubert mais put-il s'y maintenir par la suite ?

- Notez, dit Beuzelin, que malgré les avatars de la Terreur, il fut toujours très légaliste. Colonel de cavalerie, ancien commandant de la Garde Nationale, il prit très au sérieux ses nouvelles fonctions. Sur la cloche de l'église de Romilly, qu'il offrit en 1809, il prend le titre de capitaine de Louveterie Impériale. A cette époque, il chasse non seulement dans sa chère forêt d'Ouche, mais dans toute la Normandie et notamment en Brotonne.

Il commande d'ailleurs la 47^e cohorte de la 4^e Légion de la Seine-Inférieure, une sorte de force supplétive de maintien de l'ordre intérieur.

- S'il avait été plus à l'ouest, dans les grandes forêts de l'Orne, eut-il donné dans la chouannerie, eut-il suivi Frotté, risqua Hubert ?

- Difficile à dire. N'oubliez pas que son ami La Genevraye eut son nez coupé par les Russes en défendant l'Empereur. Il est vrai qu'il n'allait chez lui que pour y chercher ses chevaux. En réalité, seuls ses montures, ses chiens et ses loups l'intéressaient. Et si les frasques de son ami l'amusaient, elles l'offusquaient aussi.

N'eut-il pas cependant une certaine vie sociale protesta Hubert ?

Bah ! Il dédaignait les moeurs citadines, les réceptions, les ronds de jambe. Il ne se sentait à l'aise que dans les halliers, chez ses amis les forestiers qui l'avaient accueilli dans les mauvais jours. Il leur permettait tout,



fermait les yeux sur tout : les chapardages de bois, le braconnage.

Il avait conservé, pour desservir sa chapelle dédiée à la Sainte Trinité et bâtie vers 1295 par Guillaume des Minières, un ancien moine de Conches, réfractaire durant la Révolution. C'est là qu'il faisait célébrer en grande pompe ses messes de St-Hubert. Tout le pays y assistait pour entendre les trompes, enfin ressorties.

Une bonne amitié le liait aussi à Dom Pierre Martin Mullet, le dernier prieur de l'abbaye, qui avait assisté, impuissant, au massacre de ses vieilles pierres et s'était maintenant retiré dans une petite paroisse du canton.

A part cela, il tenait table ouverte. Cinq à six couverts en attente de visiteurs de passage. La Charbonnière servait de relais pour les amis sur la route d'Evreux ou de Paris ; mais souvent les voyageurs devaient repartir avant le retour du maître, retenu au fond des bois.

La poursuite d'un vieux loup l'avait alors entraîné loin de là et contraint à mettre chiens et chevaux à l'abri pour la nuit dans quelque ferme où il était toujours merveilleusement reçu. Au petit matin, alors que s'exhalait dans les bois les bouffées de senteur de l'humus et des arbres, il allait repérer sa brisée de la veille, tout en contemplant le lever du soleil qui déchirait enfin les ombres de la nuit. Puis, après avoir remercié ses hôtes, il rassemblait hommes, chiens et chevaux et reprenait son courre.

- Et cela dura toute sa vie fit Hubert ?
- Les régimes passèrent : l'Empire, la Restauration, Louis-Philippe sans altérer son humeur, sa détermination, son loyalisme. Deux mille loups ! ne méritait-il pas bien cette croix de Saint-Hubert qu'on lui attribua.
- Que devint le domaine après lui ?
- Il n'eut pas de descendance. La Charbonnière et l'équipage passèrent

à son petit neveu par alliance le comte de Brigode, puis au fils de celui-ci, Henri de Brigode qui, héritant de Folembray dans l'Aisne, y transporta l'équipage. C'est lui qui fut le modèle de Paul Vialar pour sa « Grande Meute ».

La Charbonnière fut vendue, passa dans plusieurs mains, vous voyez ce qu'il en reste.

Cependant, tout ne fut pas perdu par ici, de la meute exceptionnelle de chiens purs normands qu'Emmanuel-Agathe avait façonnée. De temps à autre, il faisait don de sujets de réforme à certains de ses amis forestiers, qui les faisaient se reproduire.



C'est ainsi que, durant longtemps, on en retrouva les traces dans le pays.

Ariste se tourna fièrement vers Hubert.

Savez-vous, lui dit-il, que c'est l'un de mes arrières-grands-oncles, garde dans la forêt de Conches, qui céda le fameux Cajolant au marquis de Chambray ?

Ce fut l'origine de ces glorieux chiens blanc et orange qui, sous le fouet du « Grand Chef » prirent en soixante années 2 466 cerfs au début de ce siècle dans toute la Normandie, dont plusieurs saisons sans aucune retraite manquée.

Allez ! le sang des chiens normands du Hallay valait bien celui du Poitou et celui des anglais que l'on mit à la mode par la suite.

Les deux nouveaux amis, Hubert Bréauté et Ariste Beuzelin, réunis dans la même nostalgie mais aussi la même ferveur, errèrent encore quelque temps dans ce qui fut le merveilleux parc d'Emmanuel-Agathe.

Ils s'entretenaient, avec amertume, de cet affligeant et grossier vandalisme qui avait sévi ici en notre siècle, comme il avait sévi deux siècles plus tôt à l'encontre de la belle abbaye de Conches en Ouche.

Ils se retirèrent avec tristesse et mélancolie et se rendirent près de l'église sur le tombeau monumental qui reste debout, seul témoignage intact du Grand Louvetier.

Alors Ariste, décidément plein de ressources, tira de nouveau de la poche un morceau de papier et, se tournant vers Hubert :

Voici, dit-il, la traduction de deux distiques latins qu'un moine poète de Conches avait ajoutés, au XII^e siècle, au rouleau funèbre de Mathilde, première abbesse de la Sainte Trinité de Caen. Me permettrez-vous de l'appliquer à notre grand veneur ? et il lut :

*« La lumière qui finit et cette nuit qui vient
Vont abrégés mes vers de pauvre pèlerin
Mon chant serait bien long si je pouvait tout dire
Je me contenterai tout simplement d'écrire :
Qu'il repose en la paix ! »*

André Dezellus

Illustrations Ch. de La Verteville

Cette nouvelle a été publiée dans l'ouvrage :

A l'ombre des abbayes normandes
Editions le Pigache
182, rue de l'Université
75007 Paris